

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le 6 novembre 2012

DEMANDEURS D'EMPLOI FIN SEPTEMBRE 2012 EN NORD - PAS-DE-CALAIS

Fin septembre 2012, le Nord - Pas-de-Calais compte 349 900 demandeurs d'emploi, un niveau historiquement élevé. Sur un mois, le nombre de demandeurs d'emploi continue de progresser, de +1 100 personnes.

La dégradation est néanmoins plus faible en région (+0,3 %) qu'en moyenne nationale (+0,5 %). Sur un an, la hausse est également plus contenue dans le Nord - Pas-de-Calais, quelle que soit la tranche d'âge observée.

La demande d'emploi des jeunes continue d'augmenter, de +0,3 % en septembre. Sur un an, la hausse la plus sensible concerne les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, en progression de +13,4 %.

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an enregistre une hausse significative en septembre, de 2 600 personnes. Fin septembre, 43 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus de 12 mois.

SITUATION CONJONCTURELLE : EMPLOI ET POLITIQUE D'EMPLOI

Au 2^e trimestre 2012, 500 emplois ont été détruits dans le Nord - Pas-de-Calais, hors fonction publique, agriculture et services non marchands. Sur un an, 4 400 emplois ont disparu en région (-0,5%). Contrairement aux cycles économiques précédents, de nombreuses régions connaissent des dégradations plus marquées. Les pertes ne reposent ce trimestre que sur la chute de l'intérim. Les 1 000 emplois créés dans les cœurs de métier ne suffisent pas à compenser la destruction de 1 500 postes d'intérimaires. La construction connaît la plus forte baisse ce trimestre, affectant à la fois l'emploi permanent et temporaire.

Au 30 septembre, la Direccte recensait 6 900 licenciements pour motif économique, dont 2 110 licenciements envisagés dans le cadre de 23 Plans de Sauvegarde de l'Emploi. Parmi les secteurs les plus touchés, la construction est à l'origine de 23 % des licenciements pour un poids régional de 8,8 %.

Depuis janvier, près de 6 000 personnes ont bénéficié des dispositifs de reclassement suite à leur licenciement économique.

L'activité partielle continue à être mobilisée par les entreprises de la région confrontées à des difficultés économiques, en particulier dans la filière automobile.

Enfin, sur les 9 premiers mois de l'année, 40 200 contrats aidés ont été signés en région.

LES EMPLOIS D'AVENIR – DÉPLOIEMENT NATIONAL ET RÉGIONAL

Région la plus jeune de France, le Nord - Pas-de-Calais connaît également un chômage des 15-24 ans plus important qu'en moyenne nationale. Le taux de chômage des jeunes est d'autant plus élevé que les jeunes sont faiblement diplômés.

Face à cette situation, les emplois d'avenir sont déployés dans l'ensemble des régions. Ils sont destinés en priorité aux jeunes les plus en difficulté c'est à dire peu ou pas qualifiés ou issus de territoires fragilisés (zones urbaines sensibles, zones rurales). Ils poursuivent un double objectif d'acquisition, non seulement d'une expérience professionnelle, mais également de compétences ou qualifications reconnues, gages d'une insertion durable sur le marché du travail. Les emplois créés principalement dans le secteur non marchand autour d'activités d'utilité sociale devront obligatoirement prévoir des actions de formation.

La mobilisation des services de l'État, en relation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés, missions locales, Pôle emploi et collectivités territoriales a été lancée le 5 novembre dans le cadre du service public régional de l'emploi réunit autour du préfet de région, pour le déploiement de 7 650 emplois d'avenir (hors emplois d'avenir professeurs) entre novembre 2012 et décembre 2013.